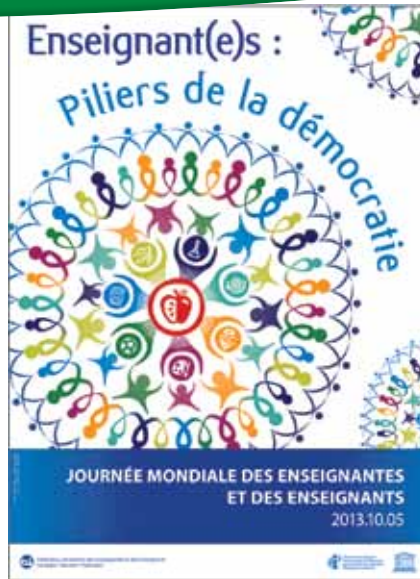


Loi et démocratie

Les médias ont fait grand cas – et avec raison – du projet de Loi de 2013 protégeant les élèves. Selon le ministère de l'Éducation, cette loi n'aurait que des avantages, tant pour le personnel enseignant que pour les élèves. L'AEFO n'en est pas si sûre. Certes, toute mesure qui contribue à la protection des élèves est louable, mais l'AEFO a des réticences sur deux points : l'intransigeance de la révocation du certificat d'une enseignante ou d'un enseignant en cas de délit et l'affichage automatique des renseignements personnels, surtout dans le cas où ces renseignements n'ont rien à voir avec les accusations. L'AEFO continuera à suivre ce dossier très attentivement; car il faut à tout prix protéger l'élève, mais il faut également s'assurer de respecter le droit à la justice naturelle et à l'équité procédurale.

Le 5 octobre prochain, les membres du personnel enseignant auront toutes les raisons du monde de se réjouir : c'est votre journée, la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, et ce, depuis 1994. Le thème de cette année, l'enseignante et l'enseignant, piliers de la démocratie, est particulièrement bien ciblé pour les membres d'un syndicat tel



que le nôtre. D'une part, il n'y a pas de démocratie sans éducation, et d'autre part c'est à vous que revient souvent la tâche d'apprendre aux élèves ce qu'est une démocratie, puisque pour jouir de ses avantages, il faut tout d'abord faire l'apprentissage de la vie en commun. Et la classe est certainement l'endroit propice à cet apprentissage.

Bonne Journée des enseignantes et des enseignants!

Le président,

Carol Jolin

Bonne Journée des enseignantes et des enseignants!



On veut votre grain de sel sur notre mission sociale

Participez à la consultation en ligne au www.aefo.on.ca

Du 25 septembre au 11 octobre 2013



Le 11 octobre, fête des filles

Pour souligner cette journée, songez à parrainer une fille dans un pays en voie de développement. Info :

<http://plancanada.ca/fr/Accueil> sous Parce que je suis une fille.

Ça se fête en grand

L'école élémentaire catholique Notre-Dame de Hamilton vous invite à célébrer son 50^e anniversaire du 18 au 20 octobre. Info : **905 545-3393**.

Tournoi

Un tournoi franco-ontarien de basket-ball féminin (secondaire) aura lieu du 24 au 26 octobre à l'école E.J. Lajeunesse de Windsor. Info : www.francobasketejl.ca ou Linda Carrière au **519 972-0071 poste 413** ou dcarr9@hotmail.com.

Une appli pour la retraite

Vous êtes à la retraite et vous faites de la suppléance? Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) vient de lancer une appli gratuite qui vous permet de faire de la suppléance sans craindre une suspension de pension.

Worklog – tracking re-employment est disponible pour iPhone ou iPad au <https://itunes.apple.com> en anglais seulement.

Le plaisir des arts

Des ateliers d'arts pour le personnel enseignant de l'élémentaire et du secondaire auront lieu cet automne à Timmins, Ottawa, Windsor, Toronto et Sudbury. Info : <http://afeao.ca/>.

L'AEFO a toujours été bien plus qu'un syndicat. Son engagement au sein de la francophonie est bien connu. Mais quels autres champs d'intérêt l'AEFO devrait-elle explorer en matière de leadership social? À vous de répondre!

« Les unions qu'ossa donne? »



Cette phrase, tirée d'un des premiers monologues de l'humoriste Yvon Deschamps, est le titre d'une série qui explique les « quoi, comment et pourquoi » du syndicalisme et ce en quoi cela nous touche.

æfo75

La petite histoire de l'ÆFO

En 1939, un « groupement de l'enseignement bilingue en Ontario » se forme au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il faut maintenant décider qui en fera partie : les inspecteurs canadiens-français, les professeurs de langue française des écoles secondaires, des professeurs des 9^e et 10^e années. Il faudra une réunion en 1940 pour préciser que les institutrices, déjà incluses dans le groupement, auront également le droit d'être déléguées. Que de chemin parcouru...

La ronde des cotisations

Les cotisations des membres ont tout d'abord été prélevées par l'ÆFO, puis par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)... puis à nouveau par l'ÆFO!

Pour mieux comprendre ce retour des choses, il faut savoir qu'à ses débuts, l'ÆFO percevait elle-même les cotisations, comme le faisaient d'ailleurs les trois autres syndicats d'enseignement de la province. Mais dès 1944, une nouvelle loi (Loi sur la profession enseignante) stipule que les membres du personnel enseignant devaient dorénavant faire partie d'une fédération pour pouvoir enseigner dans les écoles financées par les fonds publics.

L'ÆFO et les filiales conservaient leur autonomie, mais la FEO avait l'entière responsabilité de prélever les cotisations auprès des employeurs pour les remettre ensuite à l'ÆFO.

1998, une année charnière

En 1998, une nouvelle loi (Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation) vient à nouveau renverser la vapeur et permet à l'ÆFO de devenir un syndicat. C'est donc maintenant à l'ÆFO - et non à la FEO - que revient la responsabilité de prélever la cotisation syndicale auprès des employeurs.

L'année fut chargée, puisque c'est en 1998 que les directions et directions adjointes cessent d'être membres de l'ÆFO et forment leur propre association.

Et enfin, c'est en 1998 qu'a lieu la création de nos 12 conseils scolaires de langue française, tels que nous les connaissons aujourd'hui.



Pour les méninges de vos élèves!

À partir de la 5^e année, vos élèves peuvent recevoir une énigme par jour dans leur boîte courriel. À utiliser aussi en classe – des devinettes, des questions de logique, etc. Info : www.pedagonet.com sous En Français/Énigmes.



La formation est une partie intégrante de l'ÆFO. Formation des déléguées syndicales et des délégués syndicaux, des agentes et agents, des présidentes et des présidents... Lors d'une session de formation à Ottawa les 17 et 18 septembre, un groupe se concentre sur la tâche : Normand Roy, de l'Unité 59, Diane Coudé, des Unités 201-202-203, Natalie Jacques-Lewis, des Unités 60A et 62, Diane Beuparlant-Turpin, de l'Unité 56, et Caroline Brazeau, de l'Unité 103.

Grand déménagement

Depuis juillet, les bureaux de l'Unité 63 se trouvent à LaSalle, près de Windsor. La grande salle de conférence est prête à accueillir les membres!



Délé express

De l'information qui s'adresse tout particulièrement aux déléguées syndicales et délégués syndicaux.

Horaires de surveillance – à passer au peigne fin!

Lors de la première rencontre du comité de consultation au niveau de l'école, faites-vous un devoir de passer en revue les horaires de surveillance afin de vous assurer d'une distribution équitable en nature et en temps de la surveillance.

Si l'horaire ne vous semble pas équitable, contactez votre agente ou agent d'unité pour connaître les prochaines étapes à suivre.

Vos assurances invalidité de longue durée

Ah, si nous pouvions garder la santé! Mais ce n'est pas toujours le cas, bien sûr, puisque la vie nous réserve parfois notre lot de défis. Il est bon de savoir que si vous êtes membre du personnel enseignant régulier de l'AEFO, vous avez une assurance qui vous garantit un revenu au cas où une invalidité vous empêcherait de travailler pendant une longue période. L'invalidité de longue durée (ILD) est un service pour lequel vous payez la totalité de la prime, déduite à la source.

Les modalités sont diverses et parfois complexes. C'est pourquoi tout au long de l'année, En Bref fera un survol des différentes assurances et services chapeautés par le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO). C'est un filet de sécurité auquel vous avez droit.



Dans le prochain En Bref, un mot sur la période d'attente pour l'ILD.

Outre-mer 2014 – pensez-y!

Depuis 1962, des membres du personnel enseignant du Canada se rendent dans des pays d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, et des Caraïbes pour donner de la formation, appuyer le mouvement syndical et promouvoir la justice sociale. La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et l'AEFO financent le voyage des participantes et des participants.

Si l'expérience vous tente, sachez que vous pouvez vous attendre à travailler dur, tout en faisant partie d'une équipe dirigée par une personne qui a déjà participé au projet. À noter : vous devez avoir au moins cinq années d'expérience en enseignement au Canada, et vous ne pouvez pas vous faire accompagner par un membre de votre famille.

Quelles matières enseigner à l'étranger?

Une variété de matières sont en demande, comme la pédagogie centrée sur l'enfant (techniques audiovisuelles, gestion de classe, préparation de leçons, etc.), l'éducation de l'enfance en difficulté, l'informatique, les arts et les métiers, le théâtre, le syndicalisme dans la profession et les matières de base.

Pour s'inscrire

Les renseignements et le formulaire sont en page d'accueil du www.aefo.on.ca.
Date limite : **15 novembre 2013**.

De Sudbury à l'Afrique

Cet été, Gabrielle Lemieux, de l'Unité 57, s'est rendue en Guinée, en Afrique de l'Ouest, pour offrir des ateliers, notamment en équité des genres, en prévention du VIH, en méthodologie d'enseignement et en travail coopératif. Elle est ravie de son expérience. « Le personnel enseignant en Guinée peut avoir 150 élèves par classe, » dit-elle, « et n'a pas accès aux ressources comme ici. Mais les gens ont la passion de l'enseignement dans le sang. Je suis partie pour livrer mes connaissances et partager mes expériences, mais c'est moi qui reviens transformée par tout ce que j'ai appris et vécu cet été. »



Gabrielle Lemieux, de l'Unité 57, anime un atelier sur la prévention du VIH lors de son séjour en Guinée, dans le cadre du Projet outre-mer.

La technologie près des chutes du Niagara

Du 23 au 25 octobre, des centaines d'enseignantes et d'enseignants se rendront à Niagara Falls pour partager leurs connaissances et en apprendre plus sur la technologie en salle de classe. Il s'agit de la 34^e conférence de l'Educational Computing Organization of Ontario (ECOO). La conférence est en anglais, mais certains ateliers seront donnés en français par une enseignante et un enseignant certifiés Google. Intégrer les technologies de l'information et de la communication en classe... une excellente façon de vous servir de vos 1 000 \$ du Fonds de perfectionnement professionnel. Info : <http://bringittogether.ca>.



Quels sont mes droits?

J'ai un sérieux conflit de personnalité avec un collègue. Nous sommes tous les deux membres de l'AEFO. À qui dois-je m'adresser?

Dans une situation de conflit au travail entre deux membres, l'AEFO ne peut pas agir à titre d'arbitre. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire pour résoudre le conflit. Bien au contraire, plusieurs solutions s'offrent à vous.

Les conflits sont souvent le résultat d'événements non expliqués. N'hésitez pas à clarifier un malentendu ou un malaise dès qu'il se produit. Souvent, l'autre personne n'est pas consciente de la réaction qu'elle a provoquée.

Communiquer directement avec votre collègue pourrait vous aider à tirer les choses au clair et à trouver un terrain d'entente qui vous permettrait d'accomplir vos tâches respectives dans un climat de travail professionnel.

Pour le personnel enseignant, les services du programme d'aide aux employées et aux employés et à la famille (PAEF) de Shepell-fgi sont en mesure de fournir des conseils d'ordre personnel et professionnel au **1 800 361-5676**. Pour les membres de l'Unité 103, contactez le Centre communautaire de counselling du Nipissing au **705 472-6515**. Les membres de l'Unité 203 peuvent contacter le Programme Mieux vivre au **1 877 307-1080**.

Si les solutions mentionnées plus haut ne donnent pas les résultats escomptés, adressez-vous à votre employeur. Gérer les conflits au travail fait partie de ses responsabilités.

Par contre, dans le cas d'une plainte de harcèlement, de violence ou d'intimidation déposée par un membre contre un autre membre, veuillez communiquer avec votre agente ou agent d'unité.

La seule façon de prendre votre pouls
c'est de vous sonder.



Date limite : 20 octobre

SONDAGE NÉGO

Le travail en vue des prochaines négociations est déjà amorcé. Complétez le sondage en ligne entre le 30 septembre et le 20 octobre 2013 pour nous faire connaître vos priorités

Sondage en ligne au
www.aefo.on.ca

Besoin d'aide pour accéder au sondage?
aefoservice@aefo.on.ca
613 244-2336 ou
1 800 267-4217

Nos membres Échanges



Qui dit AEFO dit personnel enseignant, c'est bien connu. Mais saviez-vous que l'AEFO représente plusieurs autres professions? En Bref en fait le survol.

Josée Cadrin est éducatrice spécialisée. Lorsqu'on lui demande pour qui elle travaille, elle répond : « Je suis employée par le Centre psychosocial, mais je me rends au travail au Centre de traitement de jour qui se trouve à l'école élémentaire catholique Horizon-Jeunesse de Vanier. »

C'est au Centre de traitement que se passe l'essentiel de ses journées toujours bien chargées : gestion de crise, prévention, rencontres individuelles avec les jeunes, rencontres avec les parents, sans compter le travail administratif...

Josée est également déléguée syndicale et trésorière de son unité. Pour elle, cet engagement est essentiel : « À l'AEFO, il y a aussi des éducatrices et des éducateurs. Pour qu'on ait plus de visibilité, c'est important de prendre notre place en tant que groupe. »

Vous aimeriez faire découvrir à vos élèves un autre visage de la francophonie canadienne? Participez aux Échanges francophones en soumettant la candidature de votre groupe d'ici le 31 octobre. Pour les jeunes de 11 à 14 ans des écoles de langue française. Info : Caroline Boudreau à **boudreau@acelf.ca** ou au **418 681-4661**.

Enseigner et gravir l'échelle salariale...

Si vous n'avez pas encore atteint la catégorie A4, n'oubliez pas de communiquer avec le Conseil ontarien d'évaluation des qualifications (COEQ). Le COEQ évalue les qualifications académiques des enseignantes et des enseignants afin de déterminer les catégories salariales. Faire une demande tous les ans vous permet de vérifier si vous êtes sur la voie la plus rapide afin d'atteindre la catégorie supérieure. Info : **www.qeco.on.ca**.

aefo75

Association des enseignantes et
des enseignants franco-ontariens

Bien plus qu'un syndicat, depuis 75 ans

1420, place Blair, pièce 801
Ottawa ON K1J 9L8



613 244-2336 ou 1 800 267-4217
613 563-7718 ou 1 888 609-7718

aefo@aefo.on.ca
aefo.on.ca

En Bref numéro 668 / Tirage : 9 800 / ISSN 0714-5578